

Genre de véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrication FRISKY	Type 325 cc - Sport	Modèle année 1958	Désignation-type n° 2509
--	---------------------------------	------------------------	-------------------------	--------------------------------

Caractéristiques "Frisky Sport" s/carénage frontal. - Exécution torpédo avec capote

Carburant Mél. ess./huile    Nombre de cylindres    2

Constructeur du châssis: Henry MEADOWS (Vehicles) Ltd., Wolverhampton (GB)

N° du châssis frappé    à gauche, à côté du moteur (turbo)

N° du moteur frappé    à gauche, en haut à côté du carburateur

Type du moteur    3 T - 325 (2-stroke, air cooled)

Position du mot.    à l'arrière    Frein-moteur    -

Cylindrée    325    cm³    Frein de remorque    -

Temps    2    Transmission    mécanique    Treuil/Cabest.    -

Refroidissement    air (turbo)    Nombre vit. avant    4    Crochet de rem.    -

(\*) Entraînement    s/R-AR (chaîne)    Vitesse en 1<sup>re</sup>    25 km/h    Voie avant    1'225

Nombre d'axes    2    Vitace en prise dir.    105 km/h    Voie arrière    813

Nombre de roues    4    Blocage différentiel    -    Diam. de traq.    -

Frein à pied    hydraulique, à expansion interne, s/les 2 roues AV et s/la roue arrière droite. +

Frein à main    mécanique, à expansion interne, s/la roue arrière droite (par câble)

Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	châssis	Dimensions int. en mm
A vide	-	-	350	Dimension	4.40-10	4.40-10	4 Ply	Longueur
Charge utile	-	-	150	Charge pneu	215	215	-	Largeur
Total	-	-	500	Larg. bd. roul.	-	-	-	Hauteur
Garantie de fabr.	-	-	-	Flexion spec.	-	-	-	Hauteur ridelles

Poids max. garantie. traq. routier    -    Nombre de portes    2

Direction: position à droite - s/demande : à gauche    Marque du moteur    VILLIERS

Alléage    57    Carreaux    63,5    C. V. Impôts    1,650/18

Forme de la carrosserie    torpédo avec capote

Nombre de places: total    2    (avant 2 milieu - arr. - )    Places debout    -

Sièges arrière    -    Sièges car    -

(DIN)

Plaque machine	2/ LUCAS "700"	Indicateurs de direction	2/ clignoteurs
Feux de croisement	2/ Bilux	latéralement derrière les portes (orange) **)	
Feux de position	2/ dans les phares	Eclairage	1/ électrique
Feux brouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ comb. avec feux stop	Régulateur	1/ centre, intérieur, en haut
Reflecteurs	2/ comb. avec feux arrières	Indicateur de vitesse	1/ miles/h ***)
Feu stop	2/ comb. avec feux arrières (rgo)	Figuines de maître Poignées de portes +++)	
Eclairage N° de route	2/ comb. av. feux AR pr. pl. longue		
Feux marche arrière	-		
Equipement électrique	12 Volts		
Moteur de l'ax	86 FANCI d B à 5'500 T/min. (++)		

Observations et exceptions

- s) Sans différentiel
- \*\*\*) Les clignoteurs doivent être placés à l'avant et à l'arrière
- \*\*\*) Indicateur de vitesse doit être équipé d'un cadran indiquant les km/h.
- +) La construction du frein à pied ne présente pas les garanties de sécurité nécessaires. - Les roues bloquent; le freinage unilatéral provoque le dérapage (art. 17 LA).
- ++) Bruit trop fort - Ne doit pas dépasser 80 d B (Lettre-circ. DFJP du 24.12.1957)
- +++) Poignées de portes dépassent - Dangereux (art. 12 RE) - Doivent être modifiées.

C A R T E D E B L O Q U A G E

Ce véhicule ne doit pas être immatriculé dans son exécution actuelle (ci-dessus).  
Après modifications, ce véhicule doit être présenté à nouveau à la commission d'Expertises-typé, pour contrôle.